

REDDITION DE COMPTE FDT Budget 2016-2017

Le FDT est le nouveau programme de soutien au développement des territoires mis en place par le gouvernement du Québec, lors de la conclusion du Pacte fiscal transitoire en novembre 2014. Ce fonds avait été doté d'une enveloppe budgétaire gouvernementale de 100 M\$ en transferts inconditionnels et ses modalités reposaient sur des principes de souplesse et d'autonomie permettant aux MRC de réaliser des projets sur leur territoire en lien avec le développement économique régional, la concertation, l'aménagement et la ruralité. Le FDT regroupe donc les anciens programmes dont bénéficiaient la MRC et le CLD de la MRC de Montmagny ainsi que le nouveau Fonds de développement régional (FDR).

Dans le cadre de ce fonds, la MRC de Montmagny a l'obligation d'établir ses priorités d'actions et également d'élaborer ses politiques d'investissement pour le développement de son territoire.

Voici la reddition de comptes de la MRC de Montmagny en lien avec les priorités d'intervention établies pour l'année 2016-2017.

Les Annexes A, B et C font parties intégrantes de la reddition de compte de la MRC de Montmagny.

L'Annexe A détaille les projets acceptés selon les informations suivantes :

- L'identification de la priorité priorisée par la MRC de Montmagny;
- le nom du bénéficiaire de l'aide versée;
- le type d'aide ainsi que le nom du projet;
- le montant engagé ainsi que l'année prévue de fin de réalisation.

L'Annexe B détaille les sommes utilisées pour l'administration du FDT par la MRC de Montmagny.

L'annexe C fait état du montant reçu dans le cadre du FDT et du montant engagé au cours de l'exercice 2016-2017.

PRIORITÉ NO 1 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Schéma d'aménagement

Au cours de l'année 2016-2017, le travail sur le projet de schéma d'aménagement révisé s'est poursuivi. L'objectif étant son adoption en 2018. Voici les travaux réalisés au cours l'année:

- Le texte du projet de schéma d'aménagement révisé et du document complémentaire, ainsi que leurs annexes, ont fait l'objet d'une relecture et d'ajustements divers;
- Dans le cadre des travaux ayant amené à l'adoption de la première politique culturelle, la MRC a revu ses listes de sites d'intérêt esthétique, de bâtiments patrimoniaux et d'équipements culturels ainsi que la cartographie les accompagnant;
- La cartographie des périmètres urbains a été revue afin qu'y soit intégrée l'information relative aux agrandissements récents ;
- La réglementation sur les coupes forestière a été retravaillée pour adoption;
- Une révision du chapitre sur l'urbanisation a été amorcée en 2016 et sera complétée pour 2017, et ce, afin qu'il soit conforme aux orientations gouvernementales;
- De nouveaux projets ont été développés au cours de l'année et ont été intégrés au plan d'action;
- Le projet d'oléoduc Énergie Est nous a permis valider et préciser une grande quantité de données en lien avec les infrastructures, les sites sensibles, les sources d'eau potable, les cours d'eau le long du tracé, et ce, dans le cadre de la production d'un mémoire pour le BAPE;
- Le Comité consultatif agricole a fait une réflexion sur la pertinence et le contenu d'un PDZA dans la MRC de Montmagny. Une demande d'aide financière a été déposée dans le cadre du dernier appel de projet;
- La MRC participe à la gestion de diverses organisations offrant des services sur son territoire (deux organismes de bassins versants, le Comité ZIP du Sud de l'estuaire, l'organisme de transport collectif et adapté, la Table de concertation sur le Saint-Laurent, etc.);
- La MRC a entrepris une vaste démarche de réflexion sur les prochaines versions de « Plan et de règlements d'urbanisme » adaptés aux nouvelles visions et outils urbanistiques en collaboration avec ses municipalités constituantes.

Les prochaines étapes à venir du Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé:

- Compléter les ajustements du chapitre sur l'urbanisation;
- Intégrer les nouvelles orientations gouvernementales en matière de glissements de terrain;
- Intégrer la réglementation modifiée sur les coupes forestières;
- Présentation finale à la Commission d'aménagement de la MRC et aux ministères et organismes gouvernementaux.

Étapes finales :

- Discussion avec les ministères à partir du printemps 2017;
- Corrections en fonction des commentaires, été 2017;

- Adoption au conseil des maires en octobre 2017.

Autres dossiers reliés à l'aménagement et au développement du territoire

La MRC de Montmagny assume le mandat du développement du territoire suite à l'abolition du CLD de la MRC de Montmagny à compter du 1^{er} janvier 2015. Le coordonnateur à l'aménagement responsable du schéma d'aménagement est également coordonnateur du service tourisme et du service rural.

Les principaux dossiers de développement travaillés sont les suivants :

Parc des Appalaches

Soutien technique à la mise en valeur des sites naturels, aide à la formulation de demande d'aides financières, soutien technique auprès du conseil d'administration pour l'opération, la gestion et la mise en valeur du parc.

Gestion et aménagement des terres publiques

Participation aux tables de gestion intégrée du territoire, participation à divers sous-comités de gestion intégrée, interventions auprès du ministère pour des aménagements et droits d'occupation pour des projets de mise en valeur.

Soutien au montage de projets de développement pour mettre en valeur les communautés

La MRC a accompagné des intervenants du milieu dans la mise en valeur du territoire dans le cadre de projets locaux et régionaux. Exemple : recyclage des églises, aménagement de projets de parcs et d'espaces verts, réflexion sur les enjeux de développement locaux, aménagements en bordure du fleuve (sentiers, marina, etc.).

Tourisme

Gestion du service du tourisme et participation à l'élaboration de projets touristiques sur le territoire. En annexe 1, on retrouve le bilan de l'année 2016-2017 du service tourisme.

PRIORITÉ NO 2 : ADMINISTRATION

La MRC a assuré la gestion administrative du fonds et des ententes dans le cadre du FDT.

PRIORITÉ NO 3 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la MRC de Montmagny a repris la compétence du développement économique. Suite à l'abolition du CLD, une somme de 57 301 \$ était assimilable au FDT. Le 8 novembre dernier, la MRC de Montmagny a adopté la résolution 2016-11-06 par laquelle le projet « Recrutement de main-d'œuvre, immigration et autres activités de développement économique » a été confié à la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny (CDEMM). En effet, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée est de plus en plus un enjeu pour plusieurs régions du Québec.

Le service Affaires regroupe trois employés à temps plein et un employé de soutien à temps partiel.

Actions réalisées : 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Campagne promotionnelle

- Distribution de 8 000 brochures à Matane et Edmundston présentant les entreprises et les emplois disponibles dans la région distribuées par la poste auprès de potentiels chercheurs d'emploi;
- Promotion de nos actions auprès des réseaux sociaux, Facebook, site Internet du CLD et bulletins industriels;
- Parution sur le site Web de la Foire nationale de l'emploi de Montréal à titre d'exposants en vedette avec nom, logo et hyperlien (septembre 2016);
- Publicité dans le journal de Montréal, dans le cahier de la Foire nationale de l'emploi de Montréal (septembre 2016);
- Communiqué de presse « Les entreprises de la région recrutement à la Foire nationale de l'emploi de Montréal » (septembre 2016);
- Articles dans le journal L'Oie Blanche « L'intégration plus facile en région » et « Des entreprises d'ici à la Foire nationale de l'emploi de Montréal » (octobre 2016);
- Publicité dans le journal L'Oie Blanche : Montmagny-L'Islet embauche (octobre 2016).
- Publicité Facebook, Participation à la Foire nationale de l'emploi de Montréal (octobre 2016);
- Communiqué de presse « De nombreux candidats intéressés à vivre et à travailler en Montmagny-L'Islet » (octobre 2016);
- Publicité dans le Journal de Lévis : Montmagny-L'Islet embauche dans le cahier Salon de l'emploi Lévis-Bellechasse (mars 2017);
- Communiqué de presse « Le CLD de la MRC de Montmagny et les entreprises de la région multiplient leurs efforts de recrutement » (mars 2017);
- Communiqué de presse « La MRC de Montmagny accueille 95 nouveaux travailleurs et près de 240 résidents » (mars 2017);
- Publicité dans le cahier de l'emploi du Salon de l'emploi Montmagny-L'Islet (mars 2017);
- Communiqué de presse « Une trentaine d'immigrants accueillis à Montmagny » (mars 2017);
- Publicité dans le cahier de l'emploi de la Foire de l'emploi Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches (mars 2017);
- Publireportages dans le journal L'Oie blanche L'intégration plus facile en région ((Ahmed Amssaou et famille de Mounir JBilou (octobre 2016);
- La promotion de la nouvelle formule du Programme d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier depuis le 1^{er} juin 2016;
- Bonification de la structure d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire;
- Bonification du guide d'intégration des nouveaux arrivants en entreprise;
- Mise à jour et utilisation du site Internet « Zoom Emploi Montmagny-L'Islet ».

Partenariat avec des organismes d'employabilité

SOIT, CIMOI, GAM, RORIQ et ICI.

CIMOI

Rencontre à la Foire de Montréal en novembre 2016 à leurs bureaux lors d'un « speed dating » de l'emploi le 22 novembre 2016.

Foire de l'emploi de Montréal

Les 13 et 14 octobre 2016, deux kiosques représentant la région et quatre kiosques dont deux entreprises K-Trail – Amisco et deux partenaires locaux le CARE Montmagny-L'Islet et les CJE de Montmagny-L'Islet.

Salon de l'emploi de Lévis-Bellechasse

Les 17 et 18 mars 2017, six entreprises étaient présentes en plus d'une page de publicité sur les offres d'emploi publiée dans le Journal de Lévis.

Journée d'accueil et Salon de l'emploi à Montmagny-L'Islet

Les 24 et 25 mars 2017, le CIMOI a regroupé une trentaine de candidats pour venir rencontrer les entreprises du regroupement pour passer des entrevues et venir les rencontrer à la Foire de l'emploi à Montmagny.

Foire de l'emploi Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches

Les 31 mars et 1^{er} avril 2017, l'équipe du CLD a représenté les entreprises du regroupement.

Comité Emploi-Éducation-Entreprises

Actions réalisées pour faire un lien entre les entreprises et les jeunes pour leur faire découvrir notamment les possibilités de carrières dans la région ainsi que les entreprises d'ici :

- . Rencontres avec les conseillers en orientation;
- . Midis emplois, visites d'entreprises, portes ouvertes;
- . Fab lab, deux projets.

Salon de Baldor (mai 2016)

Journées d'accueil (24 et 25 mars 2017)

- 19 candidats provenant de Montréal (collaboration du CIMOI);
- Origine des ethnies : Roumanie, Asie, Égypte, France;
- 14 candidats participants au séjour exploratoire du CJE de Montmagny;
- 130 entrevues réalisées par 14 entreprises (collaboration des entreprises, des CJE, du GAM et du CARE Montmagny-L'Islet);
- Visite de la Ville de Montmagny;
- 5 à 7 à la gare fluviale;
- Participation au Salon de l'emploi de Montmagny et L'Islet.

Dossiers

Soutien aux travailleurs autonomes

Huit projets d'affaires :

- Alectron Analyse d'eau, Cap-Saint-Ignace (projet de démarrage);
- Atelier D, Cap-Saint-Ignace (projet de relève);
- Ferme Réalité, Cap-Saint-Ignace (projet de relève);

- Boutique Les Passions de Manon, Saint-Fabien-de-Panet (projet de démarrage);
- Quincaillerie M-A.S, Saint-Just-de-Bretenières (projet de relève);
- Miel des Prairies, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (projet de démarrage);
- Mon patient.com (service de formation pour cliniques dentaires), Berthier-sur-Mer (projet de démarrage);
- Auberge à la demoiselle, Saint-Paul-de-Montminy (projet de démarrage).

Financement aux entreprises

La MRC a déboursé pour sept projets totalisant un financement de 175 000 \$ pour quatre démarrages et trois expansions :

- Investissements totaux : 1 404 950 \$;
- 24 emplois maintenus;
- 10 emplois créés.

Ressources Entreprises

Diverses demandes ont été faites à Ressources Entreprises pour recevoir différentes données

Mentorat

Six jumelages sur un objectif de 8.

Entrepreneuriat

- Comité entrepreneurial composé des deux CJE, deux CLD et du CAE;
- 2^e édition de Face aux Dragons : mobilisé 130 jeunes et 16 projets déposés. Juges : Réjean Lemieux, André Dufresne, Hélène Potvin, Isabelle Bélanger et Éric Bernard;
- Responsable local pour le Concours Défi Ose Entreprendre (Concours Québécois en entrepreneuriat), trois lauréats locaux et un régional. Le 14 juin prochain se tiendra le gala national.

Tables et comités : comité Affaires, comité Emploi-Éducation-Entreprises, comité Investissement, Table Synapse (économie, progression des entreprises, solutions), Regroupements Métal et Bois.

Rendez-vous « Manufacturier et Innovation »

Le premier rendez-vous « Manufacturiers et innovation », présenté par Desjardins Entreprises le 2 décembre dernier à Montmagny, a connu un vif succès auprès des représentants des quelque quarante entreprises des MRC de Montmagny et de L'Islet présentes qui ont pu bénéficier de conseils d'experts (trente-cinq services présents) et entendre les témoignages d'entrepreneurs de la région.

Initiée par le Comité local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de L'Islet, le Centre d'aide aux entreprises (CAE) de Montmagny-L'Islet, Développement PME Chaudière-Appalaches (DPME), le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI), cette journée avait pour objectif de sensibiliser les entreprises à l'importance de l'innovation dans le contexte de compétition mondiale dans lequel nous évoluons.

Accompagnement et services en général

Les conseillers et la commissaire industriel sont intervenus auprès de 75 entreprises jusqu'à maintenant, et ce, à différents niveaux.

Programme manufacturier 5000\$

Depuis le début du programme en 2013, 95 demandes ont été jugées admissibles à recevoir l'aide financière de 5 000 \$. Au 31 décembre 2016, un montant de 225 000 \$ a été versé aux requérants, soit pour leur premier ou deuxième versement. Vingt-cinq ont reçu leur deuxième versement.

Principales provenances des travailleurs

Montréal et la Rive-Sud de Montréal, Québec et Lévis.

Nouvelle formule depuis le 1er juin 2016

Afin de permettre au programme d'être maintenu le plus longtemps possible, une nouvelle formule impliquant la contribution financière des entreprises a été établie. Celles-ci doivent désormais verser une partie de l'aide financière, soit 1 750 \$, l'autre partie étant versée par la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny par le biais du programme manufacturier géré par le CLD.

Cette nouvelle formule est en vigueur depuis le 1er juin 2016 et onze entreprises y ont adhéré jusqu'à maintenant, soit DLP Technologies, Garant, Impression Rive-Sud, K-Trail (Roy & Benot), Maisons Laprise, Marquis Imprimeur, Montel, Planchers Mercier, Prolam, Teknion et Usimet. D'autres pourraient évidemment s'ajouter en cours d'année.

Tendances remarquées dans le milieu industriel et dans le milieu agricole :

Les entreprises démontrent de plus en plus une attention particulière à la protection de l'environnement et le développement de produits « verts » et biologiques. L'image de l'entreprise écoresponsable est de plus en plus importante et permet aux entreprises de se démarquer parmi l'offre globale dans leurs champs d'expertise respectifs en répondant ainsi à une demande grandissante de la clientèle pour des produits écoresponsables.

Exemples :

- Les Vergers du Cap offrent une gamme de fruits et légumes biologiques;
- La Charmante : Permaculture et philosophie de vie en relation étroite avec la nature. C'est vivre et cultiver en s'inspirant de la nature et de ses écosystèmes. Certification Écocert ;
- Ghyslain Vézina, entrepreneur électricien : Nous sommes les premiers dans notre secteur à nous lancer dans la vente et l'installation de **produits d'énergie renouvelable** ;
- Industries Caron : « Pense vert » grade de bois et modèles écoresponsables – optimisation des ressources. N.B. : Caron est un fier partenaire d'American Forests et d'Arbres Canada. Depuis 2005, de 5 000 à 10 000 arbres ont été plantés annuellement, soit plus de 86 000 arbres au total. Ce montant excède notre utilisation, une première dans l'industrie ;
- Teknion : Chef de file dans le domaine de l'environnement;

Adhésions et affiliations :

International Living Futures Institute

FSC

e3 level
ANEW
CSR ECO Solutions
ANEW
ISO 14000
USGBC
CaGBC
LBC
LEED
Declare

- Aliments Trigones : Seule entreprise en son genre dans l'Est du Canada, Aliments Trigone inc. se consacre depuis 1984 à la transformation de grains de culture biologique « Certifié Écocert Canada » ;
- Ferme Le Goglu : Aucune utilisation d'engrais de synthèse, aucun pesticide et aucune plante génétiquement modifiée à la ferme (certification Ecocert Canada) ;
- L'Élan collectif : L'Élan collectif est un OBNL dont la mission est de favoriser l'émergence d'une conscience durable et de prendre part activement au développement de la communauté dans les secteurs de l'alimentation et l'agriculture, les énergies vertes et l'environnement, l'économie locale, l'éducation et la famille, la santé, les arts et la culture ;
- Vallée des prairies : Producteur d'ail, de fleurs d'ail et de semences d'ail dans la MRC de Montmagny. Producteur de légumes variés, fraises, framboises, aronia.

PRIORITÉ NO 4 : MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ET LE SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS

L'équivalent de deux agents de développement rural à temps plein ont travaillé à la mobilisation de la communauté pour la réalisation de projets structurants initiés par et pour la communauté.

Une journée publique de reddition de comptes a eu lieu en mars 2017 à la nouvelle salle l'Héritage de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

PRIORITÉ NO 5 : FONDS D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS IDENTIFIÉS ET RÉALISÉS PAR LES COMMUNAUTÉS

Politique des projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPSAMV) de la MRC de Montmagny:

Suite à une démarche de planification stratégique, pour le développement et l'avenir du territoire, les élus de la MRC de Montmagny ont adopté la vision de développement pour le territoire MRC qui se lit comme suit:

La MRC de Montmagny se démarque comme un territoire attirant, accueillant, innovant, et solidaire qui met en valeur ses ressources et la compétence de ses citoyens qui sont heureux, fiers et impliqués dans le développement de leur territoire.

En annexe 2, on retrouve le bilan du service rural pour l'année 2016-2017.

PRIORITÉ NO 6 : LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La MRC de Montmagny a commencé à rédiger sa politique culturelle au cours de l'année 2016 avec l'objectif de l'adopter au cours de l'année 2017. La MRC a fait de la culture une priorité pour les prochaines années visant à améliorer la qualité de vie du milieu, et ce, pour les dix prochaines années.

Diverses actions et ou implications ont eu lieu au cours de l'année 2017 afin de rendre la culture plus visible et plus accessible.

PRIORITÉ NO 7 : ACTIONS VIA LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA MRC ET EN LIEN AVEC LE PALÉE

La MRC de Montmagny a mis en place la Table Régionale de Développement (TRD) de la MRC de Montmagny.

Les objectifs poursuivis par la mise en place de la TDR sont les suivants :

- Travailler à offrir les meilleurs services aux citoyens et aux entreprises;
- Développer de nouveaux services et infrastructures en lien avec les besoins exprimés par les citoyens et les entreprises;
- Coopérer afin d'optimiser les ressources du milieu;
- Travailler à mettre en commun nos plans de travail dans des actions à être réalisées en commun.

Les personnes et les secteurs représentés sont les suivants :

3 représentants « Élus »

Monsieur Jean-Guy Desrosiers, préfet
Monsieur Réal Bolduc, préfet adjoint
Madame Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace

4 représentants « Affaires »

Monsieur Mathias Berlinger (Table Affaires)
Poste vacant (Table Tourisme)
Monsieur Alain Talbot (Secteur agricole)
Madame Christiane Bouillé (Secteur Culture et coopératif)

1 représentant « Organisme à but non lucratif »

1 membre de l'Élan collectif

2 représentants « Éducation »

1 représentant du CEC de Montmagny et 1 représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

1 représentant « Santé »

1 représentant du CSSS Montmagny-L'Islet

1 représentant « Jeunes »

1 représentant du CJE

1 représentant « Communautaire »

1 représentant de la CDC Montmagny-L'Islet

Observateurs

Monsieur Daniel Racine, MRC de Montmagny
Monsieur Norbert Morin ou Mme Mireille Thibault
Madame Martine Raby, CLÉ
Monsieur Simon Fortin, MEIE
Madame Martine Leullier, MRC de Montmagny

Il y a eu quelques réunions en 2016 ainsi qu'une journée de réflexion tenue le 3 novembre 2016. Près de 100 participants sélectionnés selon l'approche écosystémique ont participé à la rencontre et les trois priorités d'actions suivantes ont été identifiées :

1. Une signature pour la région;
2. Des programmes spéciaux pour les écoles (langues, sports, etc.);
3. Une structure d'accueil pour les nouveaux arrivants et immigrants.

PRIORITÉ NO 8 : LE SOUTIEN AUX ACTIONS RÉGIONALES

La MRC de Montmagny a participé à divers organismes régionaux pour le développement de la région Chaudière-Appalaches en collaboration avec les autres MRC de la région.

Ainsi, en plus de son implication au sein de la Table Régionale des Élus Municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), la MRC de Montmagny a été signataire des deux ententes sectorielles suivantes :

- Entente de développement du secteur bioalimentaire (MAPAQ & TACA);
- Entente de développement de l'économie sociale (MESI & TRESCA).